

Quand, au milieu des miens, s'invite l'impensable

Pour situer le texte: Ce texte est extrait de l'ouvrage collectif *Violence dans la parentalité* (Albert CICCONE dir. Paris DUNOD 2015), pp. 69-90, qui faisait suite au colloque éponyme tenu à l'université Lyon 2 en mars 2015.

Il aborde la question des processus de réduction de la mésinscription à l'intérieur des espaces sociaux constitués de ceux qui sont liés à l'objet mésinscrit par de puissants liens objectaux ou narcissiques, en se concentrant sur le plus important de ces espaces : la parentèle. Dont le rôle essentiel dans la solidité, ou, au contraire, la fragilité du pacte symbolique, se dévoile au passage.

Mots-clés: violence, parentalité, filiation, identification, identification spéculaire, identification différentielle, honte, contrat narcissique, imaginaire, effroi, pacte symbolique, ordre symbolique, mésinscription, réduction de la mésinscription, trouble, emblème, parentèle, *ipse* et *idem*, inscription, affiliation, indéplaçable, inquiétante étrangeté, emprise, sollicitude, victime, handicapé, soin, médicalisation, isolation,

N. B. : dans l'ensemble des textes mis en ligne

1. Les mots-clés soulignés renvoient à des concepts propres à l'auteur.

2. Les notes de bas de page font partie du texte original ou contiennent des indications bibliographiques.. Les lettres minuscules en exposant renvoient aux commentaires en marge ou en encart, qui sont contemporains de la mise en ligne et visent à contextualiser rétrospectivement le texte.

3. Les nos de référence (①, ②, ③, etc.) renvoient à la bibliographie de l'auteur, en fin de texte. Il se peut que certaines de ces références ne soient pas encore en ligne. Vous pouvez vous inscrire pour être tenus informés à mesure des mises en ligne.

Nous allons tenter de poser la question de la violence dans la parentalité, au-delà des évidences communes que la puissance des émotions attachées à chacun de ces deux termes empêche souvent d'interroger. Cela nous amènera, d'une part à déplacer le projecteur sur d'autres situations que celles auxquelles ces mots font penser en premier, et d'autre part, dans une perspective de théorisation plus fondamentale, à revisiter quelques concepts d'usage courant, tels que la filiation, l'identification, la honte, ou le contrat narcissique.

Violence : spontanément, le mot évoque à tout le monde, une figure hyperréaliste, qui met en scène dans les faits divers d'abominables bourreaux et de malheureuses victimes. Mais si l'on cherche

le fil rouge qui relie les situations où l'on parle de violence, ce qu'on trouve est une réalité subjective : le nœud d'émotions et de fantasmes qui surgissent, pas nécessairement à partir d'une confrontation à des faits réels, lorsque l'horreur archaïque fait irruption, brisant la barrière du refoulement^①.

La violence est par essence imaginaire : non pas au sens d'illusoire, mais au sens d'un démantèlement de la vertu protectrice du symbolique par la puissance de l'imaginaire. Elle est très exactement coextensive à ce que Freud nomme " effroi"¹ dans le célèbre passage d'*Au-delà du principe du plaisir*. Le fantasme de violence surgit dans l'urgence comme une première ligne de défense contre l'effroi, en l'associant à la représentation d'un objet, le plus souvent externe, parfois interne, qui, chargé d'une menace de destruction cataclysmique, en est désigné comme la cause. Nous reviendrons plus bas sur la nature psychique de cette causalité supposée.

L'humanité, entendue à la fois comme une qualité abstraite, et comme ensemble concret des êtres vivants appartenant à l'espèce humaine, est le fruit d'un pacte symbolique, dérivé du contrat narcissique au sens de Piera Aulagnier. On sait que ce "contrat", évidemment implicite, consiste en l'entrée en résonance, de part et d'autre, du fantasme d'une promesse inconsciente. Mais c'est l'objet de cette promesse que le pacte symbolique complexifie et enrichit, au-delà du seul accomplissement narcissique : le sujet consent à renoncer au primat des fantasmagories archaïques de fusion, de dévoration, de morcellement, etc., qui se retrouvent par là-même renvoyées à une sauvagerie originaire ; et il attend en retour que l'humanité lui offre, contre le retour de cette sauvagerie, un filet de protection constitué par la circulation du sens dans la culture.

Ainsi pour chaque sujet, chaque autre humain avec qui il échange des signes dans un code qu'ils partagent – ou qu'ils croient partager, peu importe aussi longtemps qu'aucune épreuve discordante ne vient faire mettre en doute cette croyance –, incarne, dans une réciprocité généralisée, cette humanité totale garante d'un non-retour de la sauvagerie.

Le code partagé, ou plus exactement l'organisation syntaxique, qui rend possible cette circulation permanente, se généralise fantasmatiquement sous la forme d'un ordre symbolique, auquel l'inconscient prête, bien imprudemment on va le voir, des vertus d'universalité, d'intemporalité, de cohérence sans faille, et de pouvoir absolu sur les choses. Ce sont ces qualités présumées qui lui confèrent le pouvoir d'exorciser magiquement les monstres toujours prêts à resurgir des abysses de l'archaïque.

Tout cela serait parfait, si les cultures réelles étaient vraiment dotées de tout ce que l'inconscient requiert de l'ordre symbolique. Hélas, elles en sont loin. Elles changent dans le temps, sont remplies de contradictions, et souvent mises en défaut par le réel. Cela n'empêche pas l'échange symbolique (en particulier langagier, mais pas seulement), de faire éprouver, en continu, une cohérence et une constance suffisantes pour conforter en permanence l'ordre symbolique mythique : il suffit en effet à

¹ Cette traduction classique de l'allemand *schreck* demeure la moins mauvaise, même si elle fait l'impasse sur la connotation d'horreur qui s'y combine avec celle de frayeur.

une réalité quelconque, physique ou sociale, de présenter approximativement les qualités qu'un mythe lui prête, pour qu'elle passe en vérifier la perfection. L'écart entre la réalité sensible et la réalité fantasmagorique n'attaque celle-ci qu'au-delà d'un certain seuil de discordance.

En deçà, tout se passe comme si l'inconscient organisait la scène sur le modèle de la caverne de Platon. La réalité est traitée comme une mauvaise copie appelant à un travail de restauration. C'est comme si le filet de protection n'arrêtait pas de se déchirer, et qu'il était nécessaire de le ravauder sans cesse. Ce travail permanent de réparation de la trame symbolique occupe, sans qu'on y prenne généralement garde, une part importante de l'activité sociale.

Ces deux flux antagonistes – accrocs à la trame symbolique et ravaudages qui s'ensuivent – se mêlent en continu sur la scène sociale de façon somme toute plutôt paisible. Mais il arrive aux déchirures de surgir sur un mode traumatique, faisant vaciller jusqu'à la foi dans la puissance protectrice de l'ordre symbolique, et laissant les sujets démunis et terrifiés. C'est cela, on l'a vu, qui convoque l'imaginaire de la violence.

D'autre part, même s'il arrive que leurs concomitants soient ce qu'il est convenu d'appeler des événements naturels, de telles déchirures sont le plus souvent attribuables à des êtres humains, à des membres de cette communauté humaine porteuse, et requise comme garante, de l'ordre symbolique – qui sont de ce fait perçus comme ayant trahi le pacte fondateur.

Œuvrer à réparer la déchirure consiste alors en priorité à vérifier que cette trahison n'est qu'occasionnelle et superficielle, et à en réintégrer au plus vite les suspects dans la communauté. Mais lorsque cette première tentative échoue, lorsqu'un quelconque mode de discordance en vient à se chroniciser, ces inquiétants renégats deviennent vite une sorte de cheval de Troie de la sauvagerie dans la citadelle de l'humanité, et il devient nécessaire de les soumettre à un traitement propre à réduire l'effroi qu'ils produisent sur les autres. Ainsi se retrouvent-ils assignés à un statut ambigu, à la fois dans l'humanité et hors d'elle, que j'ai nommé la mésinscription.

Cela ne concerne pas que ceux qui convoquent une horreur extrême. Il suffit que l'approche de celle-ci soit simplement pressentie, même sur le mode d'un léger trouble, voire d'un simple ridicule, pour que le processus s'enclenche. Et tout retour du refoulé, même de fantasmes qui ne sont pas de niveau archaïque, comme tout ce qui évoque la prohibition de l'inceste, se retrouve frappé de la même tonalité d'effroi. Nous conviendrons de nommer ci-après, respectivement, auteurs de trouble², sujets troublés, et facteur troublant, les trois éléments qui y sont en jeu.

Le premier temps du traitement social de la mésinscription, qui en

^a Rappelons que dans l'expression « fauteur de troubles » (vomontraire) détournée ici en « fauteur de trouble » au singulier...), le mot « fauteur » n'a aucun rapport avec l'idée de faute. Il dérive directement du latin

² En prenant bien soin de ne pas mettre de "s" à trouble, car celui qui produit "des troubles" n'est qu'une variante parmi beaucoup d'autres de ceux qui produisent "du trouble".

est aussi le ressort principal, est la constitution des fauteurs de trouble en emblèmes du facteur troublant. Au point qu'ils en arrivent à n'être plus rien d'autre qu'un tel emblème, et qu'il devient impossible de les considérer dans leur singularité de sujet, avec leur histoire, leurs contradictions, leurs désirs, leurs souffrances, etc. Le sujet inquiétant n'est plus, dès lors, qu'un objet inquiétant. C'est lui que j'appelle objet mésinscrit. Et c'est pour marquer le refus de renoncer à le voir en même temps comme sujet, que nous continuerons, ci-dessous à l'appeler "fauteur de trouble",

J'ai surtout utilisé jusqu'ici ce concept de mésinscription pour essayer de faire entendre que les énormes appareils contemporains, tels que la psychiatrie ou le système médico-social, étaient essentiellement voués à cette fonction de tentative de restauration de l'ordre symbolique, et qu'ils ne servaient qu'à la marge à ce qu'ils prétendent faire, à savoir "aider" les sujets qu'ils "traitent" (en relevant au passage la significative polysémie du mot "traitement").

Mais je savais que je laissais ce faisant en friche une énorme question, que je n'ai commencé à débrider que récemment, et qui vient recouvrir exactement la question de la violence dans la parentalité, ou au moins ce que j'en entends : que se passe-t-il lorsque cette annulation de la réalité subjective des objets mésinscrits, est, sinon impossible, du moins puissamment entravée, par un lien entre objet inquiétant et sujets troublés, qui empêche ces derniers d'oublier que le premier est aussi un sujet ?

Et ce n'est pas un cas de figure mineur. Sans même parler de ce que font les sujets mésinscrits eux-mêmes de cette assignation², qui est une question plus vaste encore, il concerne notamment, d'une part, leurs familles, et d'autre part ceux des acteurs de base de ces grands systèmes qui sont directement et constamment en contact avec les sujets mésinscrits, et ne peuvent donc échapper aux mouvements contre transférentiels à leur égard, – et plus particulièrement bien sûr ceux qui ont fortement investi la position clinique. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'on se retrouve avec un nœud de contradictions insolubles entre deux modes de relation à l'autre aussi éloignés que possible.

S'agissant des seconds, j'ai amorcé ailleurs le défrichage de la question³. Pour l'heure, c'est sur le cas des familles que nous allons nous concentrer. Et c'est d'ailleurs à ce point que la difficulté d'une part se noue, et d'autre part reste le plus aigüe.

Toutefois, le signifiant "famille", apparemment clair pour tous, se révèle, dès qu'on y regarde de plus près, à géométrie trop variable pour une conceptualisation théorique rigoureuse. Le signifiant "parentalité," autour duquel se fédèrent les contributions au présent livre, outre qu'il n'est pas non plus dépourvu d'ambiguïté, est de toute façon trop restreint. Le concept qui paraît le plus pertinent est celui de parentèle, tel qu'en usent les anthropologues, en le rebricolant quand même un peu.

³ *Des soignants sans vergogne ?* in *Honte et culpabilité dans la clinique du handicap*, Toulouse, Érès, 2012

La parentèle d'un sujet, ce serait l'ensemble des autres sujets liés à lui par un lien de filiation. D'abord la filiation en ligne directe, puis par extension, indirecte. Ce qui nous conduira à déplacer la question d'un cran, et à nous interroger sur la nature de la filiation, après un détour par l'identification.

On dit souvent, pour désigner sa propre parentèle : "les miens", faisant ainsi clairement référence à la sphère de *l'avoir*. C'est-à-dire un espace transitionnel entre le soi et l'autre. Les miens, ce sont ces autres qui sont en même temps moi.

Or la constitution de cette sphère intermédiaire qu'est la parentèle n'a rien d'un processus contingent et accessoire. Elle joue un rôle déterminant dans la chaîne qui, du contrat narcissique, en passant par toute la complexité de l'histoire œdipienne, conduit le sujet au pacte symbolique, c'est-à-dire le rend humain en l'inscrivant dans l'humanité. Car au départ et à l'arrivée de cette chaîne, on trouve deux modalités fondamentales de l'identification, qui sont antagonistes : et c'est le lien du sujet à sa parentèle qui leur permet de tenir ensemble et de faire système.

Ces deux modalités de l'identification s'éclairent de la polysémie, en français, du mot "même", comme, par exemple, de l'allemand *selbst*. Plus chanceux sont le latin avec *ipse* et *idem*, ou l'anglais avec *self* et *same*. *L'ipse* unifie deux entités (ou plus) en un seul tout, en essence comme en existence ; *l'idem* les distingue en existence et les confond en essence.

Dans l'identification spéculaire, je fais, ou plutôt je refais, de l'autre, un morceau de moi-même. *L'idem* est là, du point de vue économique, comme substitut de *l'ipse*. Tel Narcisse devant son image dans l'eau, chacun de nous devant son image dans les yeux de l'autre, fait échec au désastre potentiel de la perte d'objet, en tentant de reconstituer un équivalent de l'indistinction primitive, par réincorporation de l'objet dans sa propre ipséité. Toute autre est l'identification œdipienne, paradigme de ce qu'on se risquera à appeler "identification différentielle". Là, il s'agit de conquérir une place dans un système fondé sur la différence, où nul ne peut exister sans avoir préalablement consenti à perdre une part de ses potentialités. La différence est certes toujours ici connotée comme une perte, mais celle-ci n'est plus un renvoi au néant ; elle est au contraire ce qui permet au sujet de se confirmer dans l'existence, non plus comme celui qui n'est plus rien s'il n'est pas tout, mais comme celui qui est inscrit à sa juste place, sur le modèle des mots dans la langue.

Et comme ce qui permet finalement d'occuper la place des parents, n'est possible qu'en se les représentant ayant eux-mêmes occupé la place des leurs, ayant donc eux-mêmes consenti à être réduits à une essence limitée, et par extension à une place limitée dans l'ensemble de la société. Les choix identificatoires, au-delà du triangle œdipien dans sa définition classique, reviennent à s'inscrire, synchroniquement et diachroniquement, dans l'humanité tout entière, et depuis ses origines.

Ce qui correspond très exactement à l'objet du contrat narcissique, que nous avons placé au départ de la chaîne qui nous occupe, et qui est, comme son nom l'indique, un avatar de l'identification spéculaire. Autrement dit, identification spéculaire et identification différentielle, que nous venons d'opposer radicalement, semblent nous ramener au même point. En fait, le paradoxe n'est

qu'apparent : il place le contrat narcissique au point de bascule qui rend possible la grande rupture œdipienne d'avec les mirages et les frayeurs de la relation d'objet archaïque. Narcisse devant sa flaque d'eau n'échappe toujours pas à ce destin terrible qui veut qu'en croyant échapper à la mort en retrouvant l'objet perdu, on ne puisse que disparaître en se fondant en lui. Tandis que le contrat narcissique substitue à cette retrouvaille évanescence la sécurité pérenne d'un objet, dont je puis être le double sans que nous en mourions ensemble, puisqu'il m'invite à m'identifier à sa propre finitude, et qu'il atteste que celle-ci n'est pas un désastre, bien au contraire. C'est toute la différence entre "s'inscrire dans" et "se fondre dans".

On voit là comment l'identification différentielle se révèle n'être possible qu'adossée à des liens solidement fondés sur l'identification spéculaire, qu'elle est donc fort loin de renvoyer au rang des vieilleries inutiles. Bien au contraire, nous comprenons ici comment les deux formes d'identification se tiennent et se contredisent à la fois, en une dialectique complexe.

Nous n'insisterons pas sur le rôle des formations groupales en général, – toutes celles que chaque individu désignera du pronom personnel "nous", et plus encore du pronom indéfini "on"^③ – dans l'actualisation permanente du contrat narcissique ; les analyses de René KAES à ce sujet sont bien connues. Ce qu'il nous faut comprendre, pour ce qui nous occupe aujourd'hui, c'est ce qui différencie le lien à la parentèle du lien à l'ensemble des autres groupes d'appartenance.

Pourquoi, dans un groupe où les membres ne jouent que faiblement leur identité personnelle sur l'identité collective, la réduction de l'objet inquiétant à l'état d'emblème du facteur troublant est-elle assez simple, alors qu'à l'inverse, dans une famille nucléaire, elle est manifestement entravée par le fait que chacun est atteint comme s'il s'agissait de lui ? Et surtout, entre les deux extrêmes, y a-t-il continuité, ou existe-t-il un seuil qui singularise radicalement les parentèles par rapport aux autres groupes d'appartenance ? Autrement dit, l'affiliation est-elle une extension pure et simple de la filiation, au sens étroit du terme, ou celle-ci conserve-t-elle une spécificité indépassable ? La question est nodale, et la réponse ne va pas de soi.

C'est ici qu'il devient important d'approfondir la notion de filiation, comme paradigme fondateur de l'inscription. Celle-ci se distingue de la fusion (qui consiste à être indiscernable en termes d'ipséité) en ce qu'elle combine unité dans l'ipséité et différence dans l'identité. Faire "partie" du même ensemble que d'autres, c'est compter, pour produire de l'un, sur l'articulation syntaxique de ce qui nous différencie tous. Le creuset de cette unification-différenciation est évidemment la scène œdipienne, dans laquelle je ne peux me *singulariser* qu'en m'*identifiant*, et je ne peux prendre *ma* place qu'en parvenant à prendre la place d'un *autre* sans pour autant le déloger. On a vu que cela n'est possible que dès lorsque le triangle œdipien apparaît comme le produit d'une réitération *ad infinitum* dont le maillage constitue l'arborescence généalogique. C'est cela qui définit la filiation.

Bien entendu, s'il était possible de reconstituer le graphe complet des liens de filiation depuis l'apparition d'*homo sapiens sapiens*, et même probablement sans remonter si loin, il engloberait par

construction toute l'humanité. La parentèle d'un sujet se réduit donc à l'ensemble de ceux à qui il est relié par des liens de filiation explicitement repérés comme tels dans le contexte social où il s'inscrit.

Il est clair d'autre part que l'affiliation, qui généralise la filiation à de multiples appartenances entrecroisées, en est un déplacement métaphorique. Notre question devient donc : cette extension est-elle une équivalence absolue, ou produit-elle une formation inconsciente nouvelle, filiation et affiliation remplissant des fonctions économiques distinctes ?

Pour tenter de répondre, il faut se poser la question de ce qui est indéplaçable dans la filiation, et de ce qui ne l'est pas. Et pour cela revenir à la position pivot de la scène primitive dans la construction, acrobatique, de l'organisation œdipienne.

L'Œdipe archaïque, tel que le décrit Mélanie Klein, est en quelque sorte une figure préœdipienne de l'Œdipe. C'est encore une fantasmagorie hallucinatoire dans le contexte d'un lien duel à l'objet maternel, dont il n'est jamais qu'une complexification. Le fantasme des parents combinés sert à conjurer la terreur de la perte, en sauvegardant la représentation d'une complétude réciproque d'un sujet et d'un objet, que ne pourrait plus attaquer l'expérience répétitive d'un objet qui fait défaut. La véritable entrée dans la scène œdipienne s'enracine dans la perception de moins en moins contournable, dans la réalité de la psyché maternelle, de la place d'un autre-que-moi qui rompt la symétrie entre sujet et objet, puisqu'il fait que ma mère n'est pas menacée de destruction quand je lui fais défaut, de la même façon que moi je le suis quand elle me fait défaut.

Cette perception est interprétée comme une vérification du fantasme des parents combinés, dont le statut change alors du tout au tout : fluctuant au gré des mouvements hallucinatoires, c'était en quelque sorte le fantasme impermanent d'une permanence; il devient celui d'une réalité permanente sur laquelle les mouvements hallucinatoires n'ont plus de prise. C'est là que la scène des parents combinés se transforme en scène primitive. La première était là pour faire échec à une perte mortelle de l'objet, et la seconde ne parachève que trop bien cette tentative, car elle fait planer le spectre d'une inexistence du sujet pour l'objet, autrement dit d'une inexistence tout court.

Ce second spectre n'étant pas moins intolérable que le premier, l'Œdipe resterait une voie définitivement sans issue, si le sujet ne parvenait pas à en amorcer la réélaboration grâce au fantasme d'être lui-même le lien constitutif du couple parental, un peu comme ces particules que la physique moderne nomme les gluons, dont l'essence, en tant que particules, est d'être la force qui lie d'autres particules.

On peut même considérer que là est la figure primitive du contrat narcissique. Si l'objet de ce dernier est bien d'échanger une complétude narcissique qui ne soit pas évanescence, contre le consentement à laisser la langue de l'humanité mettre en forme tout ce que je suis (tout ce que Je est), on peut aussi bien l'interpréter comme la promesse faite au sujet *d'être* le lien qui constitue l'humanité, entendue comme point ultime de l'extension métaphorique du couple parental.

De cette étape, (et par-delà toutes les péripéties, les ruses, les constructions acrobatiques, tous les retournements et déplacements, qui vont s'empiler, se condenser, se masquer réciproquement, pour faire de la scène œdipienne de chacun le cadre du plus passionnant et du plus original des romans) subsistera un point fixe, seule alternative, (avec il est vrai la perversion), au lien merveilleux et effroyable à l'objet archaïque : il n'y a d'existence que dans l'inscription, et il n'y a d'inscription qu'ancrée dans la filiation. En ce sens, les deux dimensions, synchronique et diachronique, de l'inscription ne sont pas symétriques : la synchronie émerge de la diachronie. C'est cet ancrage fantasmatique qui fonde l'exigence inconsciente d'une butée, quelque figure qu'elle prenne, résistant à toutes les tentatives, et elles sont nombreuses et incessantes, pour, comme on dit, refaire l'histoire, et trouver un moyen de réinventer sa propre naissance.

Ces tentatives, il est de bon ton, chez les psychologues comme il faut, de les considérer comme sans issue, et par voie de conséquence comme vaguement pathologiques. On ne peut pas dire que le fantasme d'autoengendrement ait très bonne presse. Mais en fait, aucun sujet n'échappe à la nécessité d'écrire son propre roman des origines, et de se fabriquer une identité propre en combinant à sa main les identifications aux lignées dont il est issu, et par extension aux lignées d'affiliation dans lesquelles il aura choisi de se reconnaître. C'est la différence des sexes, paradigme originaire de la différence des parents, qui permet cette élaboration, et évite à l'inscription d'être un clonage. Sans lui, un sujet réduit à n'être que le lien du couple parental serait radicalement aussi aliéné que lorsqu'il ne pouvait être que l'objet partiel de l'objet maternel. Or ce travail est finalement un dérivé non seulement tenable, mais encore fécond, du fantasme d'autoengendrement.

Mais le ce dernier ne peut travailler qu'adossé à la certitude inconsciente de son échec final, de la même façon que Jacob ne pouvait entreprendre de se battre avec Dieu qu'avec la certitude d'être vaincu et d'en rester boiteux à jamais (mais aussi d'y trouver son nouveau nom, et d'être l'ancêtre d'une multitude). Ainsi, s'il y a toujours de l'indéplaçable dans la filiation, il ne faut pas en chercher la nécessité dans la réalité. Il y en a parce qu'il faut une butée pour que l'inscription dans la chaîne généalogique ne soit pas une mortelle aventure prométhéenne. Là est l'épreuve de castration par excellence, la seule avec laquelle on ne peut pas réussir à tricher.

Cette contradiction, on peut presque dire cette bataille, entre l'enracinement dans une filiation indéplaçable et les multiples déclinaisons du fantasme d'autoengendrement, est dès lors l'un des ingrédients essentiels de la vie psychique. Le travail psychique sur les origines, et par suite la construction identitaire, tournent, comme les galaxies autour du trou noir qui en fait le centre, autour de cet autre trou noir qu'est, pour chacun, sa naissance, cet événement sur lequel il n'aura jamais de prise, et qui l'a institué dans une lignée par laquelle il est irrévocablement arimé à l'humanité.

On voit donc que, comme l'identification spéculaire et l'identification différentielle, filiation indéplaçable et filiation déplaçable ne sont pas alternatives : leur antagonisme fait système. Et ces deux systèmes se superposent, parce que la façon la plus économique de rendre tolérable la tension entre les deux formes de filiation est de les distribuer entre des espaces sociaux distincts. À la première, la parentèle, objet d'identification spéculaire. À la seconde, tous les espaces d'affiliation, lieux de

ramification indéfinie des identifications différentielles, dès lors du moins que celles-ci ont essaimé depuis son terroir d'origine, à savoir le triangle œdipien initial. La réponse à notre question paraît donc sans équivoque : filiation et affiliation, pour apparentées qu'elles soient, sont à bien distinguer quant à la place qu'elles tiennent dans l'économie psychique.

Dans notre culture (mais elle est pratiquement la seule), la filiation biologique a été jusque récemment la figure presque exclusive de la filiation indéplaçable. Cette condensation même n'était pas si ancienne : la vieille règle de droit romain qui désignait comme père et sans contestation possible le mari de la mère, était en vigueur naguère encore. Dans les autres cultures, le codage des relations de parenté, généralement bien plus complexe que ce qui résulte de l'engendrement d'un enfant par un homme et une femme uniques et bien identifiés, s'impose à chacun avec une force qui n'est pas moindre. C'est l'évolution de la culture occidentale, à partir du XVIII^e siècle, vers une société fondée à la fois sur le primat de la liberté individuelle, et sur la révocabilité essentielle de toute règle sociale (sous-jacente à l'idéologie du progrès indéfini qui la structurait), qui a contraint à chercher dans la réalité physique un paradigme plus sûr d'indéplaçabilité.

Avec d'ailleurs un succès bien temporaire, les avancées de la science biologique et les technologies qui en découlent faisant aujourd'hui voler en éclats cette trompeuse sécurité. Le fait est toutefois beaucoup trop récent pour qu'on puisse encore savoir comment l'inconscient des sujets s'organisera à partir de cette nouvelle donne. On sait combien les débats font rage, et les pétitions de principe qui s'assènt de part et d'autre masquent mal la puissante inquiétude qui se développe aujourd'hui autour de cette nouvelle fragilité de la filiation indéplaçable. Je crois pour ma part prudent d'être, sans préjugé, attentif à ce que la clinique nous apprendra à ce sujet, à égale distance d'une idéologie de la nature immuable, et de celle d'une mutabilité qui ignorerait l'énorme inertie de l'économie inconsciente dans un contexte de transmission intergénérationnelle. En tout cas, pour ce qui nous occupe aujourd'hui, et sous bénéfice d'inventaire, les situations statistiquement marginales qui tiennent dans le débat public une place démesurée, marquent certes ainsi leur statut emblématique de cette inquiétude, mais ne me paraissent pas jusqu'à nouvel ordre modifier sensiblement la portée de ce qui va suivre.

Nous voici désormais à pied d'œuvre pour commencer à étudier ce qu'il advient "quand surgit l'impensable" au sein de la parentèle, et que ne peut pas fonctionner le processus habituel de la mésinscription.

Si la place nodale de la filiation indéplaçable dans la sphère de la parentèle relie tous les sujets inclus dans cette sphère par une identification spéculaire qu'elle verrouille, ce n'est certes pas, tant s'en faut, jusqu'à en faire des doubles les uns des autres : c'est en interdisant à jamais de les constituer en étrangers, ce qui serait la condition *sine qua non* pour en faire pleinement des objets mésinscrits.

On remarquera au passage que la direction, descendante ou ascendante, du lien de filiation, n'est pas déterminante. L'inconscient est comme la physique moderne, qui n'a jamais réussi à mettre en équation l'irréversibilité du temps. Il se heurte certes à celle-ci au point ultime de la naissance, comme

scène primitive qui exclut le sujet sans recours. Mais ça ne l'empêche pas de tenter sans cesse de ruser avec elle. Et, en particulier, il n'a aucune peine à substituer, dans les scènes fantasmatiques, les enfants aux parents, et réciproquement.

Nous avons vu plus haut que la parentèle, ce sont ces autres qui sont en même temps moi. Or il se trouve qu'on peut dire la même chose de cette part reniée du moi qu'est le refoulé, – cette part intime qui, quand elle me revient impromptue, prend les traits de l'inquiétante étrangeté. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'effet d'effraction de ce resurgissement soit décuplé lorsqu'il se produit dans l'un des "miens", qui me renvoie ainsi en miroir ma propre dissociation.

Après ce que nous avons dit sur la filiation indéplaçable, nous devrions pouvoir ajouter : «... sans que je puisse m'en dépendre". Ce n'est sans doute pas tout à fait aussi simple. Il est bien difficile de savoir comment, dans les cultures où la honte prime sur la culpabilité, les sujets s'arrangent psychiquement des procédures sociales d'invalidation symbolique de la filiation d'un membre de la parentèle, dont l'état ou le comportement assigne collectivement les autres à une honte insoutenable. Bannissements, mises à mort – l'exemple du crime d'honneur en est encore aujourd'hui dans beaucoup de pays, une saisissante illustration –, ou simples anathèmes, parviennent-ils vraiment à exonérer le reste de la parentèle des effets psychiques de la communauté de destin avec le fauteur de scandale ? Je ne peux que laisser la question en suspens.

Plus près de nous, en tout cas, la clinique nous montre sans équivoque l'échec des "tu n'es plus mon fils, (ou ma fille, ou mon père...)", à dépasser le stade de la méthode Coué. Mais nous n'avons aucun moyen de savoir si cet échec ne vient pas de la substitution, dans notre culture, du primat des relations objectales entre sujets sur celui de l'honneur comme bien collectif essentiel.

En tout état de cause, même donc si nous n'en ferons pas une vérité anthropologique universelle, nous tiendrons pour acquis que dans le contexte culturel qui est le nôtre, il est impossible, lorsque la violence de l'impensable vient s'attacher à l'un des nôtres, d'échapper à la contradiction entre deux impératifs essentiels : se débarrasser de cette violence intolérable, et ne pas se contenter pour ce faire de réduire le fauteur de trouble à l'état d'emblème de ce dont il est porteur.

Les formations de compromis pour tenter de rendre cette contradiction tolérable sont variées, se combinent de multiples façons, ne sont pas identiques pour tous les membres de la parentèle, et pour chacun peuvent évoluer considérablement au fil du temps. Il n'est donc pas question fût-ce d'en amorcer un panorama exhaustif, et encore moins une théorie générale. On ne proposera donc ici que quelques repères schématiques et incomplets, pour essayer de les penser dans la clinique, en les illustrant d'un petit nombre de situations paradigmatiques.

Ces formations de compromis sont de deux types : un aménagement des processus ordinaires de réduction de la mésinscription (et il faudra comprendre quels aménagements sont les plus efficaces pour réduire la tension psychique de la contradiction) ; et une tentative pour établir une cloison étanche

entre les deux termes de la contradiction, selon un mode assez proche de l'isolation dans la névrose obsessionnelle. Nous allons les envisager successivement.

Avant d'en évoquer les aménagements possibles, voyons d'abord comment tente de s'opérer, dans le cas général, la réduction de la mésinscription. Celle-ci enchaîne deux étapes :

Il faut d'abord faire disparaître, et dans un climat d'urgence, la menace immédiate que représente l'objet inquiétant. Pour cela, deux moyens seulement :

- le faire disparaître de l'espace social; la mise à mort étant un peu passée de mode même si elle a de beaux restes de par le monde, restent ces deux équivalents atténués que sont l'expulsion ou l'enfermement, qui ne sont en fait que deux variantes de la même procédure : mettre dans l'espace une frontière aussi étanche que possible entre le fauteur de trouble et le reste de l'espace social ;
- ou en prendre le contrôle grâce aux immenses ressources de la pulsion d'emprise.

Il existe toutefois une excellente synthèse entre les deux : la réparation, ou plutôt la fiction de la réparation, qui consiste à prétendre faire disparaître le facteur troublant sans faire disparaître la personne qui en est l'emblème. Elle est depuis quelques décennies l'auvent idéologique commun à presque toutes les pratiques effectives de réduction de la mésinscription, même si elle tend depuis une vingtaine d'années à régresser du fait du retour en force de modalités qu'on aurait naguère crues en voie de disparition.

Elle suppose la définition de procédures connues, et surtout garanties par de présumés experts, (et ce qui fait le présumé expert, c'est bien entendu la présomption et non l'expertise) ; et ce qui va avec : l'obligation de s'y conformer, qui légitime les pratiques d'emprise. Ces procédures sont-elles suivies de l'effet promis ? Cela arrive, même si c'est beaucoup moins souvent que les experts ne le prétendent, (mais ils n'ont pas le choix puisque ce qui leur est demandé, c'est d'en garantir magiquement à l'ensemble du corps social l'efficacité). Alors on n'en parle plus, du moins jusqu'à la prochaine fois, et ces réussites aléatoires sont mises en exergue pour conforter la seule chose qui importe : la croyance en la réparation qui a, à elle seule, la vertu d'innocenter l'emprise, en en faisant, comme on va le voir, un témoignage de sollicitude.

La deuxième étape consiste à développer, autour du trou dans la symbolisation que fait apparaître le retour du refoulé, une couche de discours conjuratoire. Il faut bien comprendre que la réduction de l'objet mésinscrit à l'état d'emblème repose sur la nécessité de se protéger de la haine archaïque, donc cataclysmique, que suscitent les retours du refoulé auquel il est associé. Le fondre dans une généralité abstraite est une tentative, en quelque sorte de premier secours, pour tenter de socialiser, ou si l'on préfère de symboliser, cette inévitable contre-violence. C'est la fonction du discours conjuratoire. Il est d'autant plus proliférant qu'il échoue en fait à assurer la remise en ordre symbolique, car symboliser un mouvement défensif n'est pas symboliser ce contre quoi il défend. La rationalisation est à la symbolisation ce que le *Canada dry* est à l'alcool. J'avais remarqué par exemple jadis que le volume des publications savantes émanant des services de psychiatrie est, en gros, inversement proportionnel à leur efficacité en termes de résorption effective des symptômes dans la population qu'ils accueillent^b.

J'ignore si c'est
toujours vrai

Mais bien entendu, les discours d'experts, ne sont pas seuls concernés : comme jadis ceux des clercs dont ils ont pris le relais, ils ne sont qu'une couche surajoutée aux discours spontanés de leurs ouailles, qu'ils servent à conforter en leur ajoutant la garantie d'une vérité supposée absolue – et que cette vérité soit théologique, morale, ou supposée scientifique, ne change rien à sa nature et à sa fonction.

Comment alors se pose la question des aménagements possibles dans le cas qui nous occupe ? La réponse est simple : se substituant à la réduction à l'état d'emblème, ils doivent faire un sort aussi acceptable qu'elle aux mouvements de haine meurtrière.

Les conditions pour y parvenir, et par conséquent la nature des aménagements que cela entraîne, diffèrent considérablement selon la plus ou moins grande facilité à retourner la haine en sollicitude, qui elle-même varie beaucoup selon le contexte culturel.

Dans tous les cas, le point de départ est l'envahissement par la honte^④. Il a beaucoup été écrit à son propos, notamment au cours des deux dernières décennies, et il n'y a guère à redire sur les modèles qui en ont été proposés et qui s'articulent assez bien entre eux. Il me semble toutefois qu'ils n'insistent pas assez sur un aspect qui me paraît central dans le contexte du modèle sur lequel nous appuyons ici. Si la honte est le corollaire inévitable du fantasme d'être un déchet, d'une part, et d'autre part de l'être sous le regard de l'autre, c'est qu'elle est associée au sentiment d'avoir failli à la part qui nous revient dans le respect du pacte symbolique. La honte, c'est la terreur que les autres s'aperçoivent de cette faillite, et ne nous regardent plus comme humains. Et s'ils ne me voient plus comme humain, je reviens en deçà de ce miracle qui m'a fait enfant humain né de parents humains, et je ne suis plus qu'un enfant *loumpf*, un enfant fécal.

La honte est donc un sentiment presque par définition solitaire et impartageable, comme l'attestent les fantasmes de clandestinité et d'imposture qui l'accompagnent. Mais, si le contrat narcissique, à la source du pacte symbolique, est bien une déclinaison de l'identification spéculaire, le fantasme de sa rupture n'abolit pas pour autant cette dernière, et la honte se partage très bien imaginativement avec un double imaginaire. On a aussi souvent honte "de" ses proches, ou "pour" ses proches, que de soi-même, mais ces façons de parler n'expriment pas bien à quel point, alors, on *est* eux.

Il est tout à fait possible de rester très longtemps, presque indéfiniment, ainsi figé dans la honte. Il est possible aussi d'essayer de la réélaborer, au moins partiellement, par une chaîne de déplacements successifs. D'abord de la honte vers la culpabilité, qui elle, au moins, prend sens à l'intérieur de la dramatique œdipienne, et donc du pacte symbolique. Chacun a pu par exemple constater que l'une des premières défenses des parents bouleversés par une association traumatique qui survient entre leur enfant, ou leurs enfants, et le fantasme de l'impensable, est de ruminer cette question qu'aucune réponse ne vient refermer : "qu'est-ce que nous avons fait, ou n'avons pas fait, qu'est-ce que nous avons manqué ?" Et plus généralement, il est significatif que sortir du solipsisme de la honte en la formulant devant des tiers, s'appelle communément "l'avouer".

Comme à l'étape de la honte, on peut aussi bien stagner indéfiniment dans cette étape de la culpabilité, qu'opérer le déplacement suivant. Celui-ci consiste à projeter la culpabilité sur un objet externe.

Mais, depuis que la scientificité a supplanté la moralité comme organisateur central de la *Weltanschauung* de notre société, ce glissement décisif se double d'un autre déplacement, si faussement évident qu'on n'y prête guère attention : celui de l'imputation morale vers l'imputation causale. Gabriel Marcel, qui n'avait rien d'un psychanalyste, notait déjà que la causalité était une mutation de l'imputation. La recherche de la cause n'est pas loin de celle du coupable – *a fortiori* dès qu'il s'agit d'un fait peu ou prou associé à des affects déplaisants. D'ailleurs la vulgarisation scientifique en général substitue communément le mot "responsable" au mot "cause".

On peut relever d'autre part que pour se muer en causalité, l'imputation se combine avec la métaphore de l'engendrement. L'une et l'autre rendent bien compte de la résistance générale à penser les causalités multifactorielles et circulaires, et, au-delà, expliquent assez bien la difficulté à se repérer dans une pensée de la complexité.

Cette remarque très générale prend un relief particulier lorsqu'il s'agit d'évacuer un élément troublant survenu dans la parentèle : faute d'arriver à restaurer la chaîne généalogique dans sa fonction essentielle de transmission d'un sens où chacun trouve sa place, on peut au moins lui substituer la chaîne mécanique des causes et des effets. Et la chaîne des coupables fournit un négatif très acceptable de la chaîne des dépositaires du signifiant paternel.

C'est cette superposition de l'imputation de la culpabilité et de l'imputation causale qui est devenue le facteur principal du retournement de la haine en sollicitude. Il y en eut d'autres dans le passé, par exemple la repentance publique du fauteur de trouble (qui elle aussi d'ailleurs tend à revenir en force).

Elle a fait apparaître un visage entièrement nouveau d'une vieille figure : celle de la victime. Qui n'était guère jusque-là que le statut de celui qui demandait réparation, et qui est devenue beaucoup plus : à savoir la variante disculpée, – au moins consciemment –, de l'objet méinscrit. Lorsque l'objet inquiétant peut être installé dans le statut de victime, ce n'est plus lui le danger, puisque c'est lui que le danger a frappé, et menace toujours.

La ruse inconsciente est alors en effet de se faire croire qu'en désignant l'objet inquiétant comme victime, on le fait sortir de l'assignation à la méinscription, alors qu'on a seulement changé la modalité de celle-ci. Rationnellement, cela va de soi : la désignation du coupable et celle de la victime ne peuvent être équivalentes, puisque ce sont des contraires. Et de fait leurs conséquences sociales ne sont pas du tout les mêmes. Mais on n'entend évidemment rien à l'inconscient si l'on oublie que les contraires parlent toujours de la même chose.

Dès le premier tiers du XX^e siècle, ce clivage de l'objet mésinscrit en un coupable et une victime, c'est-à-dire le clivage entre la haine et de la sollicitude, était apparu à propos de "l'enfant -problème". Mais sa disculpation était alors le plus souvent synonyme d'inculpation plus ou moins explicite de sa famille, et demeurait au niveau de la société globale un phénomène relativement marginal. Depuis deux ou trois décennies, nous avons changé d'échelle : la figure du couple "coupable-victime" est devenue l'un des éléments clés de la culture contemporaine. Et cela a offert en particulier à ceux qui doivent composer avec l'identification spéculaire à l'objet mésinscrit, une voie de compromis qui était beaucoup moins disponible pour leurs prédécesseurs. D'autant qu'au soupçon généralisé sur la famille, se substituait le retour à une dichotomie de plus en plus tranchée, entre une majorité de "bonnes" familles, classées en victimes, et une minorité vaguement monstrueuse de mauvaises familles, perpétuellement sous la menace de se voir retirer leurs enfants.

Nous rencontrons ici une autre bifurcation, selon que, toujours au niveau de l'imputation consciente, le glissement de la causalité parvient jusqu'à son terme extrême : la réification de l'objet. Car les mécanismes de défense en jeu ne sont pas les mêmes lorsque la cause désignée est une personne ou un ensemble de personnes, ou lorsque l'invocation d'un processus purement physique permet de passer de "c'est la faute à..." à "c'est la faute à pas de chance". Il est vrai que, dans ce cas, en parallèle, un mouvement contraire tend à réintroduire l'imputation morale, en la déplaçant systématiquement sur la puissance publique, toujours suspecte de ne pas en avoir fait assez dans le sens de la prévention et de la réparation. Toutefois, la mise en exergue insistante de cette dernière position par les médias produit un effet d'optique trompeur : il me semble qu'elle demeure globalement marginale, sauf lorsque des défaillances objectives manifestes viennent la faire partager au-delà de minorités actives.

La meilleure illustration de ce cas de figure reste l'exemple de l'enfant précocement diagnostiqué comme "handicapé" (puisque c'est comme ça qu'on dit). Il mobilise en effet la quasi-totalité des processus alors mis en œuvre, qu'on rencontre ailleurs associés dans des configurations moins complètes.

Dans le faisceau de terreurs qui s'y noue, la dominante est celle d'avoir soit, sans le savoir, transmis en aval de la chaîne généalogique un échec du contrat narcissique qui remonterait loin en amont, sans qu'on s'en soit jusqu'ici douté ; soit vérifié le fantasme infantile d'une impuissance insurmontable à occuper la place de parents, fantasme servant lui-même à protéger du désir transgressif d'occuper cette même place. Dans les deux cas, le soupçon que le contrat narcissique pût n'avoir été qu'une illusion, menace de renvoyer, en même temps que l'enfant, toute la parentèle en deçà de l'humanité.

La médicalisation, qui est l'un des rouages essentiels de la vision contemporaine du monde, trouve là pléthore de points d'ancrage. Non pas en l'occurrence la médicalisation métaphorique, celle qui applique les concepts et les modèles de la médecine à d'autres objets que ce pour lesquels ils ont été initialement forgés (par exemple celle qui transforme en "conjugopathie" les querelles conjugales...) : celle là, on la retrouve ailleurs, mais elle n'est jamais qu'un pis-aller, car elle reste

sournoisement infiltrée de moralité. Mais il s'agit là de la médicalisation métonymique, celle qui cherche des corrélats biologiques à des états de fait jadis réputés leur échapper. Qui les cherche et qui évidemment les trouve, puisque le psychisme n'est rien d'autre que le niveau le plus complexe et le plus élevé dans l'empilement des régulations de l'organisme. Sauf que ce recours là au biologique sert, non pas à dévoiler, mais au contraire à occulter cette unité fondamentale. Fondamentalement, le corps est une figure majeure de l'entre-deux entre moi et non-moi, (une de plus, la troisième que nous rencontrons). Et la médicalisation permet de la scinder radicalement, toujours au niveau des représentations conscientes, le corps que "j'ai" occultant le corps que "je suis".

Ce que permet aussi la médicalisation, c'est le recours simultané à ces deux procédés de réduction de la mésinscription, d'habitude bien séparés, que sont l'emprise et l'isolation. Isolation, parce que l'origine du trouble se retrouve cantonnée dans l'espace préalablement autonomisé du corps biologique. Emprise, parce que le signifiant "soins", dans sa merveilleuse polysémie, évoque, certes, la réparation, mais aussi la dévolution à l'emprise d'un objet maternel, qui a le droit de tout contrôler, puisque c'est pour le bien d'un objet fragile, irrémédiablement alors réduit à l'état d'objet partiel^c.

J'ai toujours admiré comment l'anglais, en nommant « nurses » les infirmières, se permet d'exposer au grand jour cette vérité du soin

Enfin la médicalisation, mais, là, ni plus ni moins que toute autre dévolution à un appareil social dédié à la réduction de la mésinscription, facilite l'isolation par le jeu des projections croisées entre la famille et les institutions, chacune ayant le loisir de déposer sur l'autre, de façon stable ou transitoire, le terme de la contradiction qu'elle peut le moins assumer.

En fait l'isolation est toujours là, fût-ce à l'arrière-plan, pour conforter les versions aménagées de la réduction de la mésinscription, car celles-ci sont toujours fragiles. Elle permet surtout de leur superposer ce qu'on pourrait appeler une position biface, vécue avec un sourd et douloureux sentiment d'imposture, que j'avais déjà essayé d'analyser à propos des "soignants"⁴, partagés entre la culpabilité de trahir les sujets mésinscrits avec lesquels se sont nouées des relations transféro-contretransférentielles parfois intenses, et, vis-à-vis du reste de la société, la honte de l'identification spéculaire à l'objet mésinscrit qui résulte de ces mêmes relations. Mais ici les deux faces sont inversées : sur la face externe, une culpabilité retournée en revendication violente en faveur de l'objet victimisé ; sur la face interne, solitaire et secrète, le retour insistant de la honte contre lequel il faut mener un insistant combat perdu d'avance.

L'isolation intervient donc ici comme appui secondaire à d'autres mécanismes de défense. Elle s'installe en revanche au premier plan lorsque l'aménagement des procédures de réduction de la mésinscription échoue complètement. C'est ce qui se produit lorsque, soit par usure et par lassitude, soit parce que le fauteur de trouble a produit un comportement outrepassant par trop la capacité de métabolisation des siens. La haine qui revient alors en force ne laisse plus qu'une seule issue : le

⁴ Ibid pp. 166-167

recours à l'éloignement géographique, et le plus souvent au bon vieil enfermement, avec des visites dont le rythme ne cesse de se distendre au fil du temps ; cette isolation dans l'espace étant à la fois une métaphore et un étayage de l'isolation psychique.

Bien entendu, il en est ainsi beaucoup plus rapidement, voire immédiatement, dans les situations dans lesquelles il n'a même pas été possible d'installer le fauteur de trouble dans la position de victime, et en particulier lorsqu'il est d'entrée de jeu assigné à la position de bourreau. Le paradigme le plus éclatant est fourni à propos des auteurs de ce qu'il est convenu d'appeler "abus sexuels", depuis que, il y a une vingtaine d'années, ils ont pris le relais de la toxicomanie comme figure centrale de la mésinscription impardonnable.

Je vous laisse le soin de retrouver, pour les autres cas de figure qui pourraient vous intéresser, ce qui peut se transposer et ce qui diffère de ceux sur lesquels nous venons de nous attarder un peu. Je resterai seulement à la marge de ceux-ci, pour en évoquer deux qui sont propres, je crois, à mettre en lumière combien, au-delà de la diversité des situations, c'est toujours du spectre d'un effondrement du contrat narcissique qu'il est question. Deux cas mettant en jeu, significativement, des degrés de parenté égaux ou supérieurs à deux, au-delà donc de la relations parents/enfants.

Celui d'abord où survient, dans une parentèle, quelque chose, n'importe quoi, qu'on aurait juré ne pouvoir arriver qu'aux autres, et qu'on ne peut au premier abord imputer à une transmission intergénérationnelle, – soit parce que rien ne permet de l'associer à la naissance, soit parce que ça n'entre en résonance avec aucun épisode de la légende familiale. On pourrait croire qu'alors, cette absence de lien obvie avec la chaîne généalogique facilite à l'entourage familial son travail d'exorcisme. Or elle se révèle le plus souvent... le compliquer. Tout se passe comme s'il fallait à toute force, souvent avec des trésors d'ingéniosité, retrouver, sur le mode du soupçon ou de l'inquiétude, un lien possible avec la légende familiale, pour pouvoir être ramené au problème précédent. Ce qui me paraît montrer que c'est bien l'inquiétante étrangeté qui convoque *a priori* l'implication fantasmatique de toute la parentèle, et que tout ce qui, dans la réalité, la vérifie ou semble la vérifier, n'intervient que secondairement, comme rationalisation.

L'autre déclinaison concerne les fratries. Je ne sais s'il y a eu de savantes études statistiques sur le sujet, mais il me semble que la fréquence dans les professions du soin, et plus généralement dans toutes les pratiques vouées à la réduction de la mésinscription, d'histoires familiales où l'on rencontre un frère ou une sœur mort prématurément, ou handicapé, ou psychiatisé, ou concerné, comme présumé coupable ou présumée victime, par une sexualité socialement irrecevable, etc., est significativement élevé. Et que cette fréquence s'associe à la prégnance et à la dominance du fantasme de réparation.

Sauf que la réparation prend ici une tout autre valeur que ce qu'on a vu plus haut. Il ne s'agit plus de s'assurer la maîtrise d'un objet menaçant, bien identifié dans l'espace et dans le temps. Cette réparation rétrospective à travers tout ce qui sur terre fait symboliquement désordre, représente un triple mouvement : dans une version du classique syndrome du survivant, payer la culpabilité d'être

celui qui a été épargné ; s'identifier à la relation souffrante des parents à l'enfant abîmé, et récupérer ainsi par procuration tout l'investissement dont cette relation souffrante les a privés ; mais aussi, et peut-être surtout, plus secrètement, tenter au nom de toute la parentèle de restaurer le contrat narcissique entre celle-ci et l'ensemble de l'humanité^d.

Cela est bien illustré par ces fratries qu'on rencontre parfois, dont chacun des membres a, comme on dit un « quelque chose qui cloche » différent, sauf un qui, dans la distribution des places, a écopé de celle du « seul qui va bien », celui que les soignants et les travailleurs sociaux adorent, et qui prend sur son dos la charge de chercher à réparer tout le monde.

On peut y rattacher, et là bien au-delà de la fratrie, la tentative d'exorciser la blessure, honteuse et inguérissable, par l'écriture, et si possible par la publication, sous forme d'un récit généralement dépouillé, distancié, et n'en provoquant chez le lecteur que plus d'émotion⁵. Parler ici de *catharsis* ne suffit pas. On y devine beaucoup plus : une bouteille à la mer adressée, à travers la foule indistincte des lecteurs anonymes, à l'humanité entière, pour qu'elle consente à restaurer, une bonne fois pour toutes, le pacte symbolique perdu ou à tout le moins fragilisé.

La même requête apparaît au premier plan dans les histoires où le fauteur de trouble est mort depuis plus ou moins longtemps, et en particulier lorsqu'il appartient à la génération des grands-parents et au-delà.

Et c'est peut-être d'ailleurs dans ces histoires où l'objet inquiétant est devenu une figure mythique qu'est le plus éclatante la différence entre celles dans lesquelles on peut l'identifier comme victime, (et se constituer du coup une identité des victime par procuration), et les autres.

À l'extrême des premières, on trouve les descendants de communautés qui ont été l'objet d'entreprises génocidaires, notamment Juifs ou Arméniens. À l'extrême des secondes, les descendants de ceux qui y ont participé, ou même se sont simplement retrouvés du côté des bourreaux, collaborateurs de la deuxième guerre mondiale ou tortionnaires de la guerre d'Algérie, sachant que l'interrogation ou le simple soupçon produit les mêmes ravages que les faits avérés.

Si ces deux cas symétriques sont exemplaires, c'est qu'il y est question clairement et au premier plan, de ce qui est souvent plus masqué ou diffus dans la variété des histoires singulières. Car on sait bien qu'au-delà de l'horreur spectaculaire des meurtres et des tortures, c'est d'humains dont la qualité d'humains a été radicalement niée qu'il s'agit. Et par là de la fragilité qui se transmet, de proche en proche, dans la chaîne de la filiation, quant à la certitude d'avoir à sa naissance reçu l'humanité en partage. Mais alors que dans le premier, une voie s'ouvre pour tenter d'effacer cette fragilité, celle de solliciter inlassablement les autres humains d'affirmer que ce qui est inhumain, c'est de nier l'humanité d'un humain quel qu'il soit, quitte à sombrer dans ce que Paul Ricœur nomme la "mémoire

⁵ Ce qui nous vaut parfois de superbes récits : citons notamment, de Philippe GRIMBERT, *Un secret*, Paris, Gallimard, 2004, et, de Pascal HERLEM, *La sœur*, Paris, Gallimard, 2015

mélancolique de la dette infinie", il ne reste dans le second qu'à enkyster cette fragilité dans le secret de la honte.

Et nous terminerons en laissant, en pierre d'attente, la question immense du secret de famille. Car celui-ci, quel que soit son contenu, n'est jamais que le reflet de cette solitude, qui se diffuse sournoisement le long de lien de filiation, lorsque vacille certitude d'être bien ancré dans l'humanité.

Références des autres textes de l'auteur auxquels il est fait renvoi dans le texte.

① La violence et l'effroi <https://anhenri.fr/classement-thematique/eclairages/violence/>

② Objets mésinscrits, sujets mésinscrits. Regards croisés sur la pertinence du concept de mésinscription dans la pratique des ITEP en collaboration avec Lin GRIMAUD, in ITEP, repères et défis (Philippe GABERAN et Lin GRIMAUD dir.), Érès 2015 pp. 111-120...: LMP)

ou URL : <https://anhenri.fr/classement-thematique/la-mesinscription/modele-pages-sous-categorie/>

③ *L'équipe, ou les paradoxes du "nous" Soins Cadres, mai 2014, Elsevier-Masson pp. S13-S15*

ou URL : <https://anhenri.fr/classement-thematique/espaces-de-pratique/equipe/>

④ *Des soignants sans vergogne? in Honte et culpabilité dans la clinique du handicap (Sylvain MISSONIER dir.), Érès Toulouse 2012 pp. 157-168*

ou URL : <https://anhenri.fr/classement-thematique/la-mesinscription/modele-pages-sous-categorie/>